



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving  
Box/Boîte de Réception des Soumissions  
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti  
1st Floor/1<sup>ère</sup> étage, Suite 1212  
100-1045 Main Street  
Moncton  
New Brunswick  
E1C 1H1  
Bid Fax: (506) 851-6759

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)  
1045 Main Street / 1045, rue Main  
Moncton  
New Bruns  
E1C 1H1

<b>Title - Sujet</b> OCIR Panier-Repas	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0105-20F005/B	<b>Date</b> 2019-11-20
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0105-20F005	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>File No. - N° de dossier</b> MCT-9-42019 (015)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MCT-015-5639	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-11-05	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-11-22</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Drisdelle, Charlotte J.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mct015
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (506) 962-5329 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (506) 851-6759
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
**W0105-20F005/B**  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0105-20F005

Amd. No. - N° de la modif.  
**004**  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mct015  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## **Modification No 004 à l'invitation à soumissionner**

**Titre : Panier-repas**

*Cette modification est émise afin de:*

- (1) Référence: **Annexe B – Exigences et Spécifications obligatoires pour les Panier-repas**  
**SUPPRIMER** l'Annexe B courante; *et*  
**INSÉRER** à la place l'Annexe B **révisée le 20 novembre 2019**

Les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.  
Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Charlotte Drisdelle  
Supply Officer / Agente d'approvisionnement  
Telephone / Téléphone - (506) 962-5329  
Facsimile / télécopieur - (506) 851-6759  
Email : [charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca)

**EXIGENCES ET SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES POUR LES PANIERS-REPAS**

Pour le Ministère de la Défense nationale (MDN) - Base de soutien de la 5<sup>e</sup> Division du Canada Gagetown

**DESCRIPTION DU BESOIN:** Fournir des repas en transit - «Panier-repas» préparés et emballés pour usage individuel seulement et prêts pour consommation immédiate; ces Panier-repas, pour lequel les menus et les exigences et spécifications obligatoires sont fournis aux annexes A et C et doivent aussi satisfaire aux exigences suivantes:

1. **Tous panier-repas doivent être exactement tel que spécifié à chaque menu.** Le poids, la dimension et la quantité des produits doivent être conformes aux descriptifs des menus joints.
  
2. **L'USINE DE SANDWICHES:** L'usine où les sandwiches sont fabriqués et emballés DOIT être certifié HACCP par le **Gouvernement fédéral, l'Agence canadienne d'inspection des aliments**. Tous sandwiches, sous-marin, sandwich roulé etc doivent être fait dans une usine certifié HACPP.
  - 2.1 L'usine de sandwiches qui fournira les sandwiches pour les paniers-repas doit être inclus dans la Liste d'établissements reconnu HACCP / PASA - **Inspection des viandes** - PASA reconnu (liste des exploitants d'établissements agréés) qui se trouve à <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/polstrat/haccp/estlist/regf.shtml>  
Le certificat ou une lettre de l'Agence canadienne d'inspection des aliments devrait être soumis avec l'offre pour fin de confirmation. Si ce document n'est pas soumis avec l'offre, la responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai pour se conformer à cette exigence. À défaut de donner suite à la demande de la responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus, la soumission sera déclarée non recevable.
  
  - 2.2 L'usine de sandwiches doit aussi être incluse dans la **Liste des établissements canadiens agréés pour l'exportation pour le Poisson et produits de la mer** par l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui se trouve à <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/fispoi/man/fimmii/chap2su3e.shtml>  
Si ce document n'est pas soumis avec l'offre, la responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai pour se conformer à cette exigence. À défaut de donner suite à la demande de la responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus, la soumission sera déclarée non recevable.
  
  - 2.3 Dans le cas où l'Offrant n'est pas le fabricant des sandwiches, l'offrant doit fournir à la responsable de l'offre à commandes le nom de la compagnie qui fournira les sandwiches pour les panier-repas pendant la période de l'offre à commandes. Cette compagnie doit être reconnu tel qu'indiqué dans la présente. L'entrepreneur choisi ne doit pas changer le fabricant de sandwiches après l'attribution de l'offre à commandes sans rechercher l'approbation de la responsable de l'offre à commandes. Le MDN exigera des échantillons avant donner l'approbation d'un changement.

3. **EMBALLAGE:** Le procédé "Emballage sous Atmosphère modifiée (EAM) doit être utilisé pour l'emballage des sandwichs, sous-marins, sandwichs roulés etc...
- 3.1 Les légumes frais DOIVENT être dans un emballage Cello, Cryovac, sous vide ou emballage sous mélange gazeux ou meilleur pour fraîcheur maximum.
- 3.2 Chaque produit alimentaire inclus dans la boîte, sauf que le fruit frais, doit être scellé individuellement sous vide ou sous atmosphère modifiée, selon le cas.
4. **ÉTIQUETTES:** Le Carton grand format (caisse) DOIT y avoir une étiquette placée/imprimée en format "Paysage" (pour être lisible) sur le DEVANT BOUT du Carton grand format, placée tête au mur (comme une boîte à soulier) en français et en anglais. Chaque boîte repas doit aussi y avoir la même étiquette placée à aucun endroit spécifique sur la boîte à repas.
- 4.1 L'étiquette DOIT indiquer la **Date d'expiration** du Panier-repas et le **N° d'article/Nom du repas et N° du Menu** (tel que Article N° 1 - Petit-Déjeuner Menu 1 **ou** Article N° 16 - Végétarien Menu 16 et le **contenu** tel comme suit:
- Nom des entrée(s) inclus;** Sandwich à Salade d'œufs, Sous-marin au Rôti de Bœuf; Donair etc  
**Jus de fruit (2) ou Jus de fruit et Eau;**  
**Céréales;** le genre n'est pas requis;  
**Fromage**  
**Fruit;** orange ou pomme  
**Genre de muffin ou dessert;**  
**Condiments et Sauces;** moutarde / mayonnaise / ketchup / margarine / hummus / sauce individuelle tel que la sauce Tzitziki, Salsa, Donair etc
- 4.2 Toutes les boîtes de panier-repas doivent indiquer, dans les deux langues officielles du Canada; en français et anglais, l'information suivante: **Avertissement allergie: le contenu peut contenir des traces d'arachides et de noix. / Allergy Warning: Contents may contain trace amounts of peanuts and/or nut residues.**
- 4.3 Pour tous les sandwichs, le **Nom du Sandwich** et la "**Date de péremption**" doivent être indiqués sur l'emballage **de tous les sandwichs.**

5. **DATE D'EXPIRATION:** Pour tous les Panier-repas, la durée de conservation restante pour TOUS les articles inclus **doit être d'au moins un minimum de quatorze (14) jours de la date de la livraison** à BS 5 Div C Gagetown, garantie par un contrôle microbiologique, pour couvrir la période pour laquelle les repas ont été commandés.

5.1 La date d'expiration des articles au menu, dans les boîtes de panier-repas, **ne doivent pas dépasser la date d'expiration figurant sur l'étiquette à l'extérieur de la boîte.** Voir l'information additionnel concernant la date d'expiration au N° 13.1 concernant tels desserts.

6. **LIVRAISON DES PANIERS-REPAS:**

6.1 Tous les panier-repas doivent être livrés dans un Carton grand format (caisse). Il devrait y avoir environ 10 à un maximum de 12 Panier-repas par Carton grand format et **doivent être du même menu.**

6.2 Il ne doit pas y avoir plus que **20 Cartons grand format MAXIMUM, emballé avec emballage rétrécissable** sur une **palette.**

6.3 Les Repas en transit **doivent être bien fermé** avec du ruban d'emballage ou peuvent aussi être bien fermé en utilisant l'étiquette spécifié au N° 4.

6.4 Les Panier-repas DOIVENT être livrés dans une Boîte jetable en carton d'environ 25cm de longueur, 18cm de largeur et 9cm de hauteur. Pour fin de raison économique les boîtes de carton ondulé sont pas exigée maintenant que les panier-repas doivent être dans un carton grand format.

7. **SANDWICHES DE GARNITURE À SALADE:** Thon, Poulet et Œufs

7.1 La garniture pour tous sandwiches à salade **doivent** être faites avec la **vraie mayonnaise** seulement.

7.2 La garniture mélangée avec de la vinaigrette à salade est pas acceptable.

7.3 Seulement les sandwiches à garniture à salade tel que sous-marin, sandwich roulé, petits pains etc doivent avoir une «mince couche», étendue également, de margarine **non-hydrogéné**, Becel, Canola Harvest ou d'une marque équivalente.

8. Dans les sous-marins, la viande devrait être disposée en couches distinctes et tous les sous-marins devraient être présentés de façon à ce que la viande soit visible sans qu'on ait besoin d'ouvrir le pain sous-marin.
9. Tous les sandwichs roulés incluant le burrito DOIVENT être pliés à chaque bout et DOIVENT être coupés en deux.
10. **JUS:** Les jus doivent être à base de 100% jus PURS et non de mélanges ou boissons de fruits.
- 10.1 Une variété de saveurs de jus doit être fournie dans les boîtes pour les menus de Dîner/Souper.
- 10.2 Durant la période de l'offre à commandes, le MDN pourra demander de changer certaines saveurs de jus de fruit ou de jus V8 (pourvu qu'ils soient d'une valeur monétaire équivalente) sans frais supplémentaires au MDN. Si certaines saveurs sont ou deviennent moins favorables durant la période de l'offre à commandes, le MDN aura le droit d'aviser le l'entrepreneur choisi d'arrêter de fournir ces saveurs de jus lorsque son inventaire sera épuisé.
- 14.3 Le coût du consigne pour les boîtes/canettes de jus (0.10 \$ chaque) doit être inclus dans le prix du repas.
11. **CÉRÉALES:** Durant la période de l'offre à commandes, le MDN pourrait demander de changer le genre de céréale sans frais supplémentaires (pourvu qu'ils soient d'une valeur monétaire équivalente) si tels céréales deviennent moins favorables, durant la période de l'offre à commandes. Le MDN pourra demander d'arrêter de les fournir lorsque l'inventaire du fournisseur retenu sera épuisé.
12. **FROMAGE:** Les genres et les coupes de fromage doivent être fournis tel qu'indiqué à chaque menu. Les tartinades de fromage ne sont pas acceptables.
13. **MUFFINS et les DÉSSERTS:** Les muffins et les desserts doivent être emballés individuellement.
- 13.1 Les desserts de Martin Desserts doivent être ajoutés dans la boîte en état congelé. Le MDN est au courant de leur durée de conservation à partir du temps qu'ils sont décongelés.
- 13.2 Durant la période de l'offre à commandes, le MDN pourrait demander de changer les muffins ou les desserts (pourvu qu'ils soient d'une valeur monétaire équivalente) sans frais supplémentaires. Si tels muffins ou desserts deviennent moins favorables, durant la période de l'offre à commandes, le MDN peut demander d'arrêter de fournir ces muffins ou desserts lorsque l'inventaire du fournisseur retenu sera épuisé.

14. **POMMES:** Les pommes Gala, Granny Smith ou Red Delicious doivent être fournies. Seulement ces pommes seront acceptées.
15. **Ensemble d’ustensiles, jeu de 6 morceaux (CFC),** doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. **Les ustensiles en Bois, Plantware ou en Plastique sont tous acceptés.** Ces articles DOIVENT être tous à l’intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique et l’emballage devrait aussi être biodégradable.
16. Des recettes devraient être capable d’être produites sur demande.
17. **Fraicheur des Légumes frais:** Les légumes doivent toujours être frais. Si les légumes ne semblent pas frais dans l’emballage avant la date de péremption/date limite de consommation, l’entrepreneur choisi devra prendre des mesures pour corriger le problème. Si l’entrepreneur choisi ne peut résoudre la question dans les trois semaines suivant une première plainte, il devra, sans frais supplémentaires au MDN, obtenir un produit provenant d’un autre fournisseur, et ce, pour le reste de la période couverte par l’offre à commandes pour tous les paniers-repas.
18. **RAPPELS:** En cas de rappel, l’entrepreneur choisi DOIT fournir au MDN une justification détaillée du rappel. Il devra fournir un premier rapport dans la semaine suivant le rappel, ainsi que des rapports subséquents dès qu’ils seront disponibles, jusqu’à ce que la cause du rappel ait été réglée. Les échéanciers de remplacement des repas seront négociés entre le MDN et l’entrepreneur choisi et sera déterminé selon la cause(s) du rappel.
19. **Fiches Nutritionnelles :** Les fiches avec la valeur nutritive du fabricant devraient être soumises avec l’offre à la clôture des soumissions. La responsable de l’offre à commandes en informera l’offrant et lui donnera un délai pour se conformer à cette exigence. À défaut de donner suite à la demande de la responsable de l’offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus, la soumission sera déclarée non recevable.
19. **ÉCHANTILLONS:** Le MDN «pourrait» demander un échantillon de chaque panier-repas OU seulement un échantillon de chaque entrée après la clôture des soumissions avant l’attribution d’une offre à commandes. Si demandé, les échantillons fournis doivent représenter les repas qui seront fournis tout au cours de la période de l’offre à commandes (OC). L’offrant DOIT se conformer en tous points et respecter à 100% aux exigences dans cette Annexe et les menus à l’Annexe C. **À défaut de quoi votre soumission sera pas considérée d’avantage et sera rejetée.**

**NOTA :** «Si» des échantillons sont demandés, la responsable de l’offre à commande en avisera l’offrant qu’un panier-repas pour chaque menu OU un échantillon de chaque entrée, exactement tel que spécifié dans le présent document et à l’annexe C, devront être livrés à la BS 5 Div C Gaagetown **par des moyens de transport à température contrôlée.** La responsable de l’offre à commandes en informera l’offrant et lui donnera un délai pour se conformer à cette exigence. À défaut de donner suite à la demande de la responsable de l’offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus, la soumission sera déclarée non recevable.